



# Parc des Ardoisières

## Restauration d'une zone humide

**DOSSIER DE PRESSE**

Jeudi 5 mai 2011

# Sommaire

## → Le ruisseau du lapin

## → Les Ardoisières

- Historique
- Descriptif

---

### **Relations presse**

Corine BUSSON-BENHAMMOU

83, rue du Mail – BP 80529 – 49105 Angers Cedex 02

Tél. : 02 41 05 40 33 - Fax : 02 41 05 39 29

---

Le Conseil de Communauté a décidé en 2008 de valoriser le secteur Saint Lézin du site des Ardoisières en parc public (50 hectares).

Ce parc s'inscrit dans l'ensemble des Parcs des Ardoisières qui s'étend de la Paperie (Saint Barthélemy d'Anjou) au boisement de la Pompe (Trélazé) traversé par l'antenne Est de la Loire à Vélo. Ce sont environ 100 hectares que l'on découvre lors de cette traversée.

La valorisation de cet ensemble confiée à l'atelier Cépage se concrétise sur trois années.

Si l'année 2009 a permis d'ouvrir un ensemble de sentiers, l'année 2010 est notamment consacrée à la restauration d'une zone humide alimentée par le ruisseau du Lapin, ruisseau qui recueille les eaux du bassin versant Est de la Ville d'Angers et du bassin versant de la Ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou.

La richesse en faune et en flore d'une zone humide n'est plus à démontrer. Pontons et passerelles permettent de la traverser et de découvrir le vieux fonds de la Gonardière. C'est ce secteur que nous voulions vous présenter aujourd'hui.

Il est assez remarquable sur un même site de pouvoir observer des milieux secs couverts de sedum, mousses, lichens, et des milieux humides avec roseaux, carex, épilobes, joncs, lysimaque, menthe aquatique, iris d'eau, oenanthère aquatique.

# Le ruisseau du lapin

Le ruisseau « Le Lapin » s'écoule à l'Est de la Ville d'Angers sur un linéaire de 5,67km. Il conflue avec le ruisseau dit «de Mongazon » au niveau du secteur « de Monthibert », pour après un parcours voisin de 900ml se jeter dans la rivière « l'Authion » en aval immédiat de la carrière dite « de Villeneuve-Napoléon ».

Ce ruisseau draine un bassin versant d'une superficie totale de 632 hectares constitué d'Est en Ouest par :

- les zones urbanisées de l'Est de la Ville d'Angers, zones urbanisées et zones industrielles du secteur dit « de la Papeterie »,
- la quasi intégralité de la commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou,
- un large secteur de la commune de Trélazé constitué par le site Ardoisier et la vallée alluviale en berge droite de l'Authion.

Ce cours d'eau péri-urbain a connu dans la traversée du site des Ardoisières, ou connaît encore actuellement, de profondes modifications de son tracé avec de nombreux secteurs canalisés, rectifiés, busés... Certains de ces travaux hydrauliques anciens ou récents posent dorénavant quelques problèmes hydrauliques qu'il convient de rectifier.

# Les Ardoisières

## → Historique

Les premières exploitations des gisements de schiste à Trélazé remontent à 1406 sur la carrière de Tire-Poche, puis en 1457 sur celle de Bouc-Cornu.

A la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, environ 250 ardoisiers travaillent sur le site et au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ils sont plus de 600. Dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, l'arrivée du gaz, puis de l'électricité, orientent l'activité ardoisière vers une exploitation en mine. Cette activité se trahit en surface par l'apparition de chevalements. L'un d'eux, le n°8 bis Hermitage, érigé par Gustave Eiffel en 1922, est remarquable par l'esthétique des parties aériennes. Les ardoisières de Trélazé emploient alors plus de 3 000 ouvriers, de jour (tailleurs, en surface) et de fond (mineurs, en profondeur). Les quantités très importantes de déchets extraits modèlent fortement le paysage par la mise en place de buttes qui transforment le site en un espace très vallonné.

Suite à l'inondation de 1856 causée par la rupture de la levée de la Loire, une nouvelle digue est érigée par Napoléon III, « la Levée Napoléon », toujours présente aujourd'hui.

Dans les années 1960, la crise industrielle frappe les ardoisières. Les vieux fonds (carrière à ciel ouvert), désormais inutilisés, se remplissent alors d'eau (lors des pluies, par des infiltrations, ou par les eaux des ruisseaux du Lapin et de Mongazon) et forment des lacs quasi circulaires.

Les zones délaissées par l'industrie (environ 200 hectares) ont été abandonnées et colonisées par la végétation. En 2002, ces 200 hectares ont été rachetés par Angers Loire Métropole.

Le parc des Ardoisières est aujourd'hui classé en Espace Naturel Sensible (ENS) grâce à un rapport récent de la LPO. De plus, il bénéficie d'une reconnaissance l'UNESCO.

## → Descriptif

Les Parcs se présentent aujourd'hui sous la forme d'un grand parc urbain sauvage sillonné par de nombreux cheminements. L'atelier de paysage *CEPAGE*, à qui a été confiée la tâche de réaménager le site, a eu une approche très écologique avec des aménagements très modestes et des interventions douces se limitant à la création de chemins finement tracés au travers des reliefs des déchets d'ardoises.

Divers mobiliers ont été très bien intégrés au site : toilettes sèches, poubelles, tables de pique nique et bancs en blocs de schistes sciés qui apportent une valeur à la fois durable et esthétique.

Le but du réaménagement était de sauvegarder l'identité du site et des tracés de l'activité industrielle qui l'ont modelé et rythmé (présence de vestiges de compresseurs, de chevalements, préservation des déchets d'ardoises...) tout en laissant la nature reprendre ses droits. La végétation a aujourd'hui recolonisé une très grande partie du lieu dans des milieux très divers allant du plus sec et chaud au plus humide.

Le site présente une diversité de paysages étonnante, malgré une constante : l'ardoise.